

Séance du 2 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice :	33
Présents :	23
Absents :	10
Procurations :	7
Votants :	30

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le deux mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-six avril deux mille vingt-quatre par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Christian MAZUC, Raymond BRALEY, Christine LATAPIE, Didier PIERRE, Jean-Louis COSTE, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Michel SOULIÉ, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Dominique BEC, Benjamin GOURDON, Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJ AUX, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Marie-Noëlle TAUZIN (pouvoir à Dominique BEC), Catherine COUFFIN (pouvoir à Christine LATAPIE), Sabine MIRAL (pouvoir à Raymond BRALEY), Gulistan DINCEL (pouvoir à Franck TOURNERET), Jean-Philippe ABINAL (parti à 19H15, pouvoir à Michel SOULIE), Fabienne VERNHES (pouvoir à Christian MAZUC), Amar GUENDOUZI (pouvoir à Isabelle COURTIAL).

Absents excusés : Hakim GACEM, Virginie SEXTO, Jean-Luc PAULAT

Secrétaire de séance : Dominique BEC

FIN/60-2024**Affectation du résultat de l'exercice 2023
Budget annexe Restauration**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

Vu le compte administratif 2023 du budget annexe Restauration approuvé par délibération N°FIN/55-2024,

Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 25 avril 2024,

CONSIDERANT que statuant sur l'affectation des résultats, le Conseil Municipal :

- constate, à la clôture de l'exercice 2023, les éléments suivants :

		Budget annexe Restauration
FUNCTIONNEMENT	Excédent reporté	65,28
	Déficit reporté	0,00
	Résultat antérieur reporté	65,28
	Recettes	796 166,54
	Dépenses	796 231,82
	Résultat de l'exercice	-65,28
	Soldes section fonctionnement	0,00

		Budget annexe Restauration
INVESTISSEMENT	Excédent reporté	19 663,98
	Déficit reporté	0,00
	Résultat antérieur reporté	19 663,98
	Recettes	17 151,59
	Dépenses	10 696,43
	Solde d'investissement de l'exercice	6 455,16
	Excédent d'investissement cumulé	26 119,14
	Déficit d'investissement cumulé	
	Restes-à-réaliser en recettes	0,00
	Restes-à-réaliser en dépenses	12 860,86
	Besoin de financement RAR	-12 860,86
	Soldes section d'investissement	13 258,28

- décide d'affecter les résultats de la manière suivante :

o **Budget annexe Restauration**

1 - Constate le solde d'exécution de la section d'investissement :

EXCEDENT DE FINANCEMENT CUMULE (compte R/001)

26 119,14

2 - Affecte le surplus en section de fonctionnement

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (compte /002)

0,00

ENTENDU que ces écritures d'affectation des résultats feront l'objet d'une inscription budgétaire lors de la première décision modificative du présent exercice.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des voix (24 pour ; 0 contre ; 6 abstentions : Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL, Amar GUENDOUZI) :

- approuve l'affectation du résultat du budget annexe Restauration 2023 telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,


Dominique BEC

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 07 MAI 2024

Et de la publication le : 07 MAI 2024